



GUIDE DU PARENT

Camp

de jour

Notre-Dame-de-Lourdes

2025

450 898-5295



Équipe camp de jour

Valentine
Coordonnatrice

Citronnelle
Coordonnatrice logistique

Ratatouille
Anim 5-6 ans

Litchi
Anim 5-6 ans

Pogo
Anim 7-8 ans

Macaroni
Anim 7-8 ans

Pitaya
Anim 9-12 ans

Guimauve
Anim 9-12 ans



CupCake
Accompagnateur

Pistache
Accompagnateur

Fiesta
Accompagnateur

Ouistiti
Accompagnateur





Renseignements généraux

Coordonnées

Pour toutes questions ou pour toutes autres informations relatives au camp de jour, n'hésitez pas à communiquer avec le service des loisirs par téléphone au 450 759-2277, poste 210 ou par courriel loisirs@notredamedelourdes.ca

NOUVEAUTÉ

Vous pouvez maintenant communiquer avec la coordonnatrice par texto au **450 898-5295**. Veuillez noter que la coordonnatrice n'a pas l'obligation de répondre en dehors des heures régulières du camp.

Horaires et lieu

Le camp de jour débute le 25 juin et se termine le 15 août.
Veuillez prendre note que le camp sera fermé le 24 juin (Fête nationale).

Lieu : Terrain des loisirs : 4491, rue Principale

Horaire du service de garde

7h à 9h
16h à 17h30

Horaire de la journée d'activité

9h à 16h

Ratios

Le camp est offert aux enfants de 5 à 12 ans (doit avoir complété la maternelle). Les groupes sont formés selon l'âge de votre enfant en date du 1er septembre 2024.

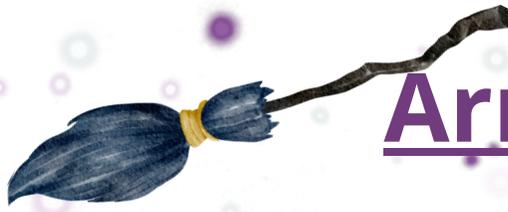
Le nombre de groupes et la capacité du camp de jour sont établis en fonction de la capacité de nos locaux et de la main-d'œuvre disponible.

Les ratios d'encadrement :



5-6 ans (1/10)
7-8 ans (1/12)
9-12 ans (1/15)

Nous vous rappelons que les animateurs sont des jeunes entre 15 et 25 ans. Nous vous demandons votre compréhension lors de leurs interventions.



Arrivée et départ

Arrivée

Si vous déposez votre enfant sans avertir, vous ne pourrez pas tenir le camp de jour responsable de quoi que ce soit si jamais il ne se présente pas au camp. Pour toute question de sécurité, les enfants ne pourront être laissés sur le site du camp avant **7h**.

PROCÉDURE :

- Donner la présence de son enfant à la table d'accueil
- L'enfant sera dirigé vers son groupe

Par souci de sécurité, le parent/tuteur doit accompagner son enfant à son arrivée au camp et se présenter à l'accueil afin de donner la présence.

Départ

Seules les personnes autorisées pourront quitter avec votre enfant et sur présentation d'une pièce d'identité seulement.

Vous pouvez ajouter des personnes autorisées à venir récupérer l'enfant en cours d'été en communiquant avec le coordonnateur ou le service des loisirs.

Les enfants autorisés à quitter seuls ne pourront quitter le camp de jour avant **16h** sans avis préalable des parents.

PROCÉDURE :

- Vous devez vous présenter à la table d'accueil
- Donner le nom de votre enfant, présenter une pièce d'identité et donné le mot de passe
- L'autorisation de départ sera validée au dossier de l'enfant
- Vous dirigez vers la zone d'attente
- Votre enfant viendra vous rejoindre

Politique de départ sécuritaire

Si un individu ne se trouve pas dans la liste des personnes autorisées, les animateurs se réserveront le droit de demander une pièce d'identité et d'appeler les parents pour s'assurer que l'enfant peut partir avec cette personne. S'il n'y a pas de réponse, nous refuserons de laisser partir votre enfant avec cette personne et ce, même s'il la connaît.



Informations

Retard et absence

Afin de faciliter l'application des procédures d'arrivée et de départ, si vous arrivez au camp après 9h, vous devez avertir le coordonnateur du camp de jour afin de déterminer un point de rencontre. Vous ne pourrez aller rejoindre directement le groupe avec votre enfant.

L'animateur ne communique pas avec les parents pour les absences qui sont constatées en début de journée et ceux-ci ne sont pas tenus de nous aviser sauf si l'enfant est marcheur.

Veillez prendre note que si vous venez chercher votre enfant après 17h30, une amende de 5\$ par tranche de 5 minutes de retard par enfant, vous sera chargée. Ce montant doit être payé directement auprès de l'animateur.

fiche médicale

Si votre enfant a un problème de santé (allergie alimentaire, asthme, etc.), cela doit être inscrit sur sa fiche santé.

Si, en cas d'urgence, nous devons utiliser un médicament (ex. inhalateur pour l'asthme) ou une trousse personnelle de secours (ex. Epipen), veillez à ce que le coordonnateur sache comment intervenir efficacement en lui expliquant la démarche à suivre ainsi que l'endroit où se trouve le matériel nécessaire dans le sac à dos de votre enfant.

Si des modifications concernant l'état de santé de votre enfant survenaient avant le début ou pendant le camp, il est de la responsabilité du parent de transmettre l'information au coordonnateur. Il assurera le suivi approprié auprès de l'animateur de votre enfant.

ATTENTION ! L'omission d'information essentielle au sujet de l'enfant peut entraîner l'expulsion de ce dernier, et ce, sans remboursement.

Enfant malade

Si votre enfant est malade ou fiévreux, nous vous prions de le garder à la maison afin d'éviter de contaminer les autres enfants et le personnel.

Dans le cas où l'état de santé de votre enfant se modifie au cours de la journée, vous serez immédiatement contacté par téléphone et nous vous demanderons de venir le chercher.



Informations

Médicaments

Dans le cas où un animateur doit accompagner un enfant pour la prise d'un médicament, quel qu'il soit, le parent doit obligatoirement remplir et signer le « formulaire d'autorisation pour l'administration d'un médicament ».

Aucun médicament ne sera administré par un animateur ou pris sous sa supervision sans cette autorisation écrite.

Aucun médicament sans ordonnance ne pourra être administré par le personnel du camp de jour.

Le formulaire est disponible sur demande auprès du coordonnateur.

Premiers soins

En cas d'accident, nous communiquerons immédiatement avec les personnes ressources mentionnées sur la fiche d'inscription de l'enfant.

Dans le cas où votre enfant doit être transporté en ambulance, les frais de transport vous seront facturés.

Pour chaque accident ou incident, un rapport est rempli. Les parents sont toujours informés, peu importe l'intervention faite auprès de l'enfant.

Collations et repas

Les parents doivent fournir, chaque jour, un repas, deux collations et une bouteille d'eau. Il est important de toujours mettre une plaque réfrigérante dans la boîte à lunch de votre enfant. Pas de micro-ondes. Le camp de jour prône les bonnes habitudes de vie; nous vous invitons donc à concocter un délice santé!

ATTENTION AUX ALLERGIES ! Veuillez ne pas apporter d'aliments pouvant contenir des traces de noix ou d'arachides, ainsi que des fruits de mer.



Informations

Crème solaire

Votre enfant doit apporter une bouteille de crème solaire, identifiée à son nom, dans son sac à dos à tous les jours. Nous recommandons la crème solaire de type vaporisateur.

Nous vous demandons d'appliquer de la crème solaire avant l'arrivée au camp. Des périodes sont prévues à l'horaire pour que les enfants s'appliquent **eux-mêmes** de la crème solaire dans la journée. Le camp ne fournit pas de crème solaire pour les enfants et nous ne recommandons pas le partage pour ce produit.

Code vestimentaire

Par souci de sécurité et de convenance, le port des items énumérés ci-dessous sont à éviter au camp de jour. En cas de non-respect du présent code, les parents seront rapidement informés et selon la situation, un changement pourrait être exigé immédiatement ou pour le lendemain afin d'être conforme.

- Les sandales de type gougounes et les ballerines qui ne tiennent pas le pied;
- Les vêtements et accessoires portant des inscriptions ou des images ou des logos vulgaires et/ou discriminatoires;
- Les vêtements et accessoires déplacés et/ou malséants ;
- Maillots de bain deux pièces inappropriés.

Il est fortement recommandé aux enfants de porter des chaussures ou des sandales qui tiennent bien le pied par mesure de sécurité et de confort, à cause de la nature des activités exécutées.

Le chandail de camp est obligatoire lors des sorties.

À ne pas apporter au camp

- Argent de poche;
- Objets précieux;
- Jeux électroniques;
- Jeux personnels (cellulaire, tablette, iPod, finger spinner, pop-it, cartes Pokémon, etc.);
- Médicaments non prescrits;
- Bouteilles en verre et contenants style Thermos dont l'intérieur est en verre.

ATTENTION! Veuillez noter que tout objet se retrouvant dans cette liste sera confisqué pour la journée. Nous ne sommes pas responsables des objets perdus ou volés.



Informations

Au camp j'apporte dans mon sac :

Crème solaire;
Chasse-moustiques;
Bouteille d'eau;
Lunch froid avec deux collations;
Bloc de glace de type «Ice pack»;
Chapeau ou casquette;
Maillot de bain et serviette de plage;
Imperméable;
Veste;
Espadrilles sécuritaires.
Vêtements de rechange (facultatif)



Il est fortement recommandé de bien identifier le matériel et les vêtements de vos enfants. Veuillez noter que tous les objets perdus qui n'auront pas été réclamés seront remis au comptoir vestimentaire dès le mois de septembre 2025.

Gestion des plaintes

Si vous avez une plainte à formuler à propos d'un animateur, de la coordination ou sur l'aspect global du camp, nous vous invitons à prendre rendez-vous avec la technicienne en loisirs au 450 759-2277 poste 210.

Aucune violence physique, verbale ou psychologique ne sera tolérée.

En cas de violence, vous pourriez être bannis de l'enceinte du camp et ce sans préavis.



Repas du mercredi

DATE	REPAS
25 juin	Hot dog & chips
2 juillet	Demi-baguel au thon et avocat
9 juillet	Chili végétarien
16 juillet	Galette de courgette, maïs et bacon
23 juillet	Wrap poulet césar
30 juillet	Bar "style" Subway
6 août	Repas tapas
15 août	Pizza & fritte

Bien que les repas soient fournis, vous devez tout de même envoyer une boîte à lunch à votre enfant contenant une bouteille d'eau ainsi que minimum 2 collations





Sortie de camp

DATE	SORTIE	INFORMATIONS
26 juin	Récré-o-Fun	Bas obligatoire Lunch froid
3 juillet	BoulZeye	Lunch froid
10 juillet	Super Aqua Club	Départ à 8 h 30 Lunch froid Costume de bain & serviette Crème solaire Veste de sauvetage (selon le niveau de votre enfant) 
17 juillet	Musée de la Biodiversité	Lunch froid
24 juillet	Journée à Poudlard	
31 juillet	Nuit au camp	Les enfants dorment à l'extérieur. Prévoir un tapis de sol, sac de couchage et oreiller.
7 août	Association forestière de Lanaudière	Lunch froid Chasse moustique & crème solaire Souliers fermés Activité en forêt (priorisé des pantalons et une veste légère)
15 août	Party de fin de camp	Repas fournis & collation fournis

L'argent de poche est **interdite** lors des sorties.

Prévoir des lunchs froids

Avoir une bouteille d'eau

Avoir des souliers fermés